

**Volontaires / Maison Neuve / Jordanne / Montade / Brouzac / Ponétie / Sistrières**

Aurillac, le 08 janvier 2024

**DIRECTION ENGAGEMENT CITOYEN**

Dossier suivi par :

Valérie PEYROUZEL

valerie.peyrouzel@aurillac.fr

04 71 45 46 45

## **COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU MARDI 23 NOVEMBRE 2023**

**Objet** : Conseil de Quartier 5

**Étaient présents** : Dany CASTANIER, Martine DECOMBAT, Roberte FIGUET, Michèle GREZE, Martine ICHARD, Ginette JUPIN, Jacqueline OLIVIER, Valérie PEYROUZEL, Marie-Claude STESSEL, Jean-Marc BARRES, André CANTOURNET, Paul CAPEL, Christian FRICOT, Guy LORENTE et Géraud OLIVIER.

**Étaient excusés** : Danièle BIRET, Georgette ESCALIER et Kevin DAUBIGIE.

**Intervenants** :

- **Cyril LAGARDE** : Directeur adjoint du service aménagement environnement.

Christian FRICOT accueille les membres et Cyril LAGARDE pour cette nouvelle réunion du conseil de quartier 5. Après avoir énoncé l'ordre du jour, il présente le premier sujet.

### ***1 - Point sur les évolutions et changements au sein du service Démocratie Locale :***

Suite à des changements en matière de personnel au sein du service Démocratie Locale, Christian informe les membres que la Municipalité a fait le choix de conserver un référent par CDQ soit :

- Eric FARGES : chef de service, coordination des projets, de la plateforme citoyenne numérique, et l'animation de 2 conseils de quartiers (CDQ 1 et 4).
- Valérie PEYROUZEL : coordination financière et l'animation de 3 conseils de quartiers (CDQ 3-5 et 6).
- Un nouvel animateur partagé avec le service Jeunesse en cours de recrutement : 1 conseil de quartier (CDQ2).

Le maximum va être fait pour conserver le rythme de 3 réunions plénières par an pour chaque CDQ. Des groupes de travail plus autonomes pourront se réunir au besoin sous l'égide du président et avec ou non la présence de l'élu référent. Cette manière de fonctionner a été testée sur deux conseils de quartier et a bien fonctionné.

Un secrétaire de séance pourra être nommé pour relever les différentes décisions et en faire part aux animateurs du service Démocratie locale.

Il rappelle que la démocratie participative locale est le 1er des 120 engagements du mandat municipal. Christian précise également que les conseils de quartier sont des instances de participation citoyenne parmi d'autres outils comme :

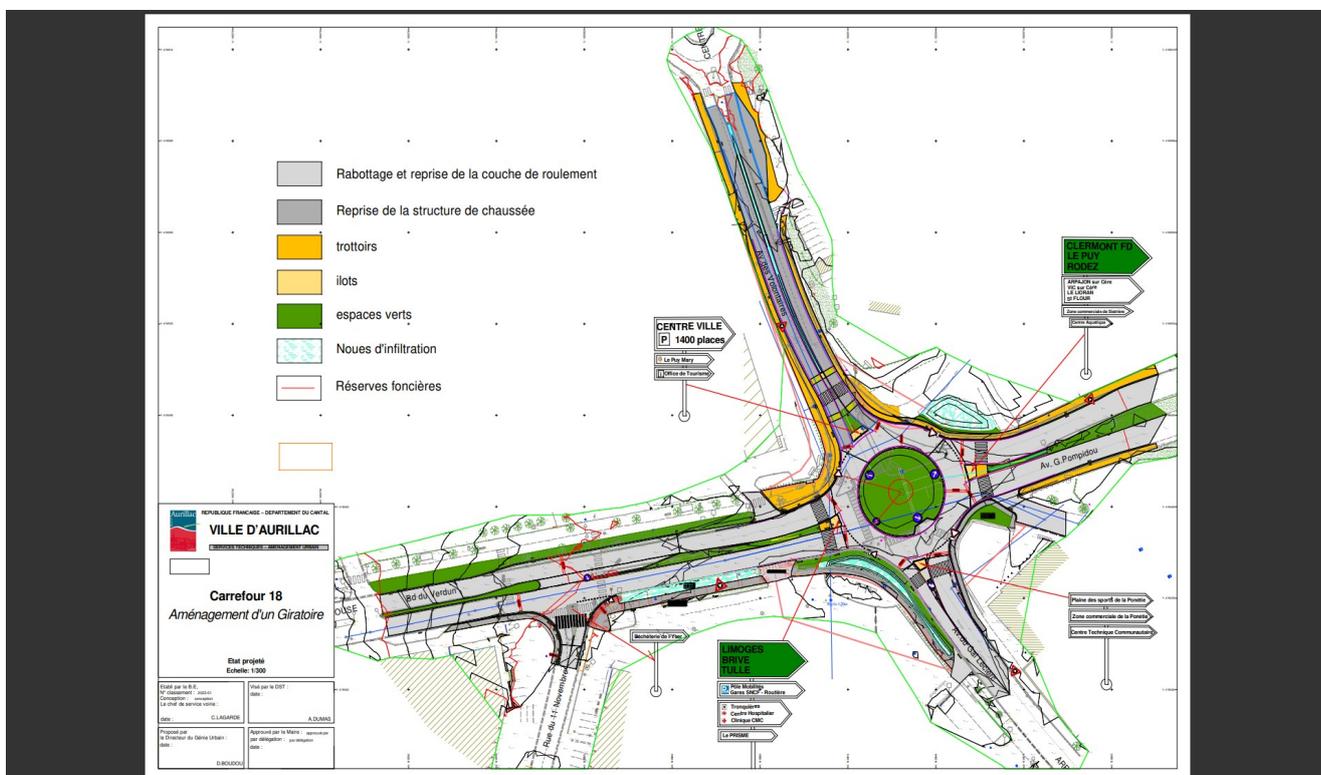
- *La plateforme numérique citoyenne* : (<https://jeparticipe.aurillac.fr/>) lancée en avril 2023 sur laquelle diverses enquêtes ont déjà été menées (ex : sur l'extinction de l'éclairage public, la propreté urbaine, les animations estivales, sondage sur les crèches auprès des parents...).

- *Les concertations de terrain ciblées* : (ex : sur les quartiers Saint Géraud, Gravier/Gerbert, Pupilles/ Saint Eugène/Jordanne).

- *La journée écocitoyenne* : créée en 2018, la journée écocitoyenne a pour but de créer un rendez-vous annuel citoyen avec une participation active des membres des Conseils de Quartier et des Aurillacois. Les personnes inscrites sur cette action ramassent sur une matinée les déchets le long de la Jordanne (de Peyrolles à la Ponétie).

- *Un budget participatif à venir* : En cours de réflexion et qui sera le moment venu présenté aux membres des CDQ.

## 2 - Point sur le projet : Carrefour giratoire Verdun par Cyril LAGARDE, directeur adjoint de la Direction Aménagement et Environnement.



Pour information, c'est environ un hectare de zone à réaménager. Ce projet urbain (au croisement des avenues Georges Pompidou, du Général Leclerc, des Volontaires et du boulevard de Verdun) prend en compte la gestion du trafic afin

de le fluidifier. Il a également pour vocation de modifier l'environnement paysager du secteur, avec la prise en compte des déplacements doux, la mise en place d'une gestion alternative des eaux pluviales avec des « noues », la mise en œuvre d'espaces de fraîcheur et d'espaces verts, l'implantation d'un nouvel éclairage public.

Ce projet d'aménagement de la circulation par giratoire supprimera à terme pour la collectivité l'ensemble des coûts importants d'entretien liés à la gestion actuelle par feux (énergie, contrôleur de gestion des feux, matériel...).

Cyril LAGARDE précise également que les feux seront supprimés au carrefour du 11 novembre/boulevard de Verdun et que l'avenue des Volontaires passera à deux voies. Les travaux devraient débuter début 2024, pour une durée d'environ cinq mois.

### **3 - Informations diverses :**

#### **- Ville d'Aurillac :**

- Christian FRICOT a informé les membres que Monsieur le Maire avait le plaisir de les convier à l'inauguration des travaux de requalification des allées du centre commercial de Marmiers qui s'est déroulée le **jeudi 30 novembre 2023 à 17h30 sur site**. Cette inauguration a été suivie du lancement des illuminations de Noël du quartier de Marmiers.
- Ramassage des sapins de Noël : Les services municipaux effectueront une tournée pour ramasser les sapins de Noël le **mercredi 10/01 et jeudi 11/01**. Merci de bien vouloir les sortir sur ces deux jours.
- Vœux citoyens : Vous êtes toutes et tous invités à célébrer la nouvelle année avec la municipalité le **mercredi 17 janvier à 19 heures** à la Halle de Lescudilliers. Ce moment sera l'occasion aussi de faire part de vos suggestions pour améliorer tel service ou tel aménagement, et aussi pour la Municipalité de vous présenter les projets pour l'année 2024, certains déjà engagés, d'autres à venir.

### **4 - Échanges et questions diverses :**

**Q :** Demande faite lors d'une précédente réunion, est-il possible d'avoir un banc (pourquoi pas en pierre, identique à celui de la placette rue Pierre CREMONT) ou bien une assise d'un autre type (rondins de bois etc.) à l'ombre et à proximité du terrain de pétanque (chemin de Bocholt).

**Q :** Même demande formulée pour l'installation d'un banc à proximité du pavillon de la « Maison de la Fraternité » rue Méallet de Cours.

**R :** Valérie a rencontré Dominique VIDALINC, chef de service des aires de jeux, espaces sportifs et menuiserie pour lui faire part de ces deux demandes. Après une visite sur site et analyse des contraintes, le technicien a fait deux suggestions pour l'implantation. Les propositions ont été transmises à Jacqueline MARTINEZ-SEVERAC conseillère déléguée au cadre de vie pour arbitrage. Après validation des lieux, l'animatrice pourra faire une demande pour l'installation des deux assises.

**Q :** Demande de M. LORENTE qui nous informe d'un stationnement autorisé qui s'avère gênant. Les véhicules qui se trouvent au STOP de la rue de la Montade sur l'avenue des Prades et qui souhaitent traverser en face, se trouvent gênés par des véhicules stationnés sur le trottoir à leur droite. Les conducteurs n'ont pas de vision sur les voitures remontant l'avenue des Prades. Ils sont obligés de s'avancer dangereusement sur l'avenue en plein démarrage en côte. Proposition de supprimer les deux premières places de stationnement et d'y apposer deux quilles.

**R :** Valérie va informer le service compétent et Cyril LAGARDE pour analyse de la demande.

**Q :** Les présidents des associations : «ACMA15» pour la Montade (Jean Marc BARRES) et «Brouzac Ensemble» (Michèle GRÉZE) nous ont fait part de plusieurs dysfonctionnements sur les Maisons de Quartier.

- Salle Montade : Le lave vaisselle ne fonctionne plus depuis un certain temps or les repas de fin d'année arrivent et c'est un réel manque pour l'association.

- Salle Brouzac : Le four ne préchauffe plus et fonctionne un coup sur deux.

De plus les deux présidents regrettent qu'il n'y ait plus de cahier de liaison pour noter les différents problèmes liés aux salles et soulignent que les espaces ne sont pas toujours rendus propres après utilisation car pas d'état des lieux.

**R :** Christian FRICOT et l'animatrice ont pris contact avec Michel DELFOUR de la Direction Sport, Vie Associative et Animation de la Ville pour l'informer de ces remarques. Après avoir fait un point avec son équipe il nous a fait un retour sur nos demandes.

- Concernant le lave-vaisselle de la Salle de la Montade, un plombier est passé pour le remettre en service. Il suffisait seulement de rebrancher le tuyau à l'arrivée d'eau. A priori, il fonctionne sans problème.

- Au sujet du four de la salle de Brouzac, il a été amené pour réparation. Si non réparable un four neuf sera acheté.

Au sujet du cahier de liaison et du suivi de l'entretien des salles, Michel DELFOUR va faire le point avec le gestionnaire des salles pour établir avec lui un mode de fonctionnement qui conviendrait au mieux à tous.

**Q :** Demande formulée lors d'une précédente réunion, les membres souhaitent pouvoir visiter la station d'épuration de Souleyrie où sont traitées les eaux usées d'Aurillac, Arpajon-sur-Cère, Giou-de-Mamou et une partie de Vézac.

**R :** Suite à notre réunion, Christian FRICOT a contacté Gérard PRADAL vice-président de la CABA en charge du grand cycle de l'eau. Il va se rapprocher de son équipe pour organiser cette visite en présence d'un technicien et communiquera à Christian la date possible.

Christian FRICOT invite les personnes présentes à être les ambassadeurs de leur quartier, afin de relayer les informations.

Enfin n'hésitez pas à contacter le Numéro CADRE DE VIE : 04 71 45 46 47  
(du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30)

Ou en remplissant le formulaire sur [www.aurillac.fr](http://www.aurillac.fr)